

- **ADMINISTRATION**

Avis de motion

Le conseil a donné un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente les règlements suivants seront proposés pour adoption :

- Règlement numéro 368-2020 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires;
- Règlement numéro 369-2020 relatif à la délégation du pouvoir de dépenser;
- Règlement numéro 370-2020 abrogeant le règlement numéro 288-2011, ainsi que tous ses amendements, déléguant au directeur général le pouvoir de former des comités de sélection, de composer la liste des soumissionnaires sur invitation et le choix des soumissionnaires invités;
- Règlement numéro 371-2020 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 445 000 \$ (parapluie);
- Règlement numéro 372-2020 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 695 000 \$ (parapluie)

Élections générales municipales 2021

Le conseil a résolu de demander à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la Ville en districts électoraux.

Appui et contribution au projet du COBAVER Vaudreuil-Soulanges

Le conseil a résolu d'appuyer le projet de caractérisation et de mise en valeur de la rivière Rigaud et de son bassin versant du COBAVER Vaudreuil-Soulanges en contribuant en temps de main-d'œuvre à la révision du contenu des panneaux d'information, à l'installation de ceux-ci, à la diffusion d'information, ou en invitant à la population à la conférence de fin de projet. Ces panneaux, une fois installés, contribueront à informer et à sensibiliser le grand public sur le territoire de Rigaud et favoriseront ainsi à la mise en valeur des milieux naturels du bassin versant de la rivière Rigaud.

Adhésion à l'entente-cadre de l'UMQ et d'Énergir

Puisque la Loi sur la Régie de l'énergie accorde au distributeur de gaz naturel un droit d'accès au territoire municipal afin qu'il puisse déployer et entretenir ses réseaux de distribution, qu'il est important que chaque partie assume sa juste part des coûts découlant de la présence d'équipements dans l'emprise publique municipale ou de leur délocalisation à la demande de la municipalité et que le 29 octobre 2019, Énergir et l'UMQ ont conclu une entente-cadre à cet effet, le conseil a résolu que les conditions prévues à cette entente-cadre soient adoptées telles que soumises et que des copies de la résolution soient transmises à l'UMQ et à Énergir.

Autorisation de signature de l'entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Lazare

Puisque la résolution numéro 2018-01-010 adoptée le 15 janvier 2018 autorise la conclusion d'une entente aux fins du partage des services d'un fonctionnaire municipal en matière de sécurité incendie avec la ville de Saint-Lazare et que cette entente est venue à échéance le 31 décembre 2019, le conseil a résolu d'autoriser la signature de l'entente intermunicipale aux fins de partage des services d'un fonctionnaire municipal en matière de sécurité incendie avec la Ville de Saint-Lazare pour la période du 15 janvier au 31 décembre, et ce, de façon rétroactive.

Adoption de la Politique sur la santé et sécurité au travail

Le conseil a résolu d'adopter la Politique sur la santé et sécurité au travail de la Ville de Rigaud et de mettre en œuvre le plan d'action 2020 au sein de son personnel.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Comptes à payer

Le conseil a résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 7 février 2020, totalisant 994 385,57 \$ pour le fonds d'administration et 21 334,04 \$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1^{er} janvier au 31 janvier 2020 est approuvée.

Adopté à la majorité à la suite d'un vote :

	Pour	Contre
Marie-Claude Frigault		X
Archie Martin		X
Edith de Haerne	X	
André Boucher	X	
Danny Lalonde	X	
Mario Gauthier	X	

Affectations de l'avoir pour les projets 2020 présentés dans le PTI 2020-2021-2022

Puisque pour entreprendre les projets présentés au programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022 il faut affecter l'avoir disponible du fonds de roulement ainsi que du fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, le conseil a résolu d'autoriser l'affectation des fonds suivants aux fins de financement du PTI 2020-2021-2022, tel qu'approuvé :

1- Fonds de roulement : 354 729,18 \$

2- Fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels : 20 000 \$

Adopté à la majorité à la suite d'un vote :

	Pour	Contre
Marie-Claude Frigault		X
Archie Martin		X
Edith de Haerne	X	
André Boucher	X	
Danny Lalonde	X	
Mario Gauthier	X	

Inondations printanières historiques 2017 – Remboursement des taxes municipales

Le conseil a résolu d'autoriser la trésorière à rembourser toutes taxes perçues en trop, sur les bâtiments seulement, le cas échéant, et ce, durant la période comprise entre le 7 mai et le 31 décembre 2017. Le tout payable par le poste budgétaire 01-211-11-050.

Politique d'attribution des subventions en loisir

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes indiquées au tableau ci-dessous, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.

NOM	VOLET	ACTIVITÉ / ÉVÉNEMENT	MONTANT ACCORDÉ
Mélo die Bombardier	Soutien aux voyages culturels et d'aide humanitaire	Voyage culturel à Cuba dans le cadre du cours de DIASH avec le collège de Valleyfield, 2 au 8 mars 2020	150 \$
Liam Faille	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi de hockey scolaire à Sherbrooke, 23 au 26 janvier 2020	250 \$

Autorisation de signature et dépôt d'une demande d'aide financière

Puisqu'une portion du chemin du Bas-de-la-Rivière peut être complètement inondée lors de crues printanières majeures, ce qui oblige les résidents d'évacuer puisque la Ville ne peut plus garantir leur sécurité pendant cette période, la Ville travaille à trouver une solution qui permettrait aux résidents de demeurer dans leur maison lors de crues printanières. Pour ce faire, trois scénarios sont à l'étude, à savoir : le rehaussement du chemin du Bas-de-la-Rivière, le rehaussement de ce chemin incluant le ponceau, ou la possibilité de construire un chemin alternatif. Étant donné que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a élaboré, de concert avec le ministère de la Sécurité publique (MSP), un programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) couvrant jusqu'à concurrence de 55 % des dépenses d'études de faisabilité, le conseil a résolu d'autoriser M. Eric Martel, directeur adjoint au Service de sécurité incendie et coordonnateur de la sécurité civile, à signer et à déposer une demande d'aide financière au PIACC, et ce, afin d'aider la Ville de Rigaud à défrayer une partie des dépenses liées à l'étude des trois scénarios envisagés pour desservir, par voie terrestre, les propriétés non inondées lors de crues printanières majeures.

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2019 – enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux

Le conseil a résolu d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins indiqués à la demande de paiement pour un montant subventionné de 50 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2019 – circonscription électorale de Soulanges

Le conseil a résolu d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins indiqués à la demande de paiement pour un montant subventionné de 8 142 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

- **RESSOURCES HUMAINES**

Gestion du personnel – mouvement de personnel – février 2019

Le conseil a résolu de procéder à la fin d'emploi du personnel suivant :

Embauches				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Services récréatifs et communautaires				
Avery Alexander	Sauveteuse	10 janvier 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel
Chloé Bernier	Sauveteuse	10 janvier 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel
Laurie Bernier	Monitrice en sécurité aquatique	11 janvier 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel
Stefaniya Pilicheva	Monitrice en sécurité aquatique	25 janvier 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel
Philippe Aspirot	Animateur en gymnase	11 avril 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel

Octroi de contrat

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat pour services professionnels en coordination, planification, organisation et animation des programmes du camp de jour et du service de garde Folies d'été de la Ville de Rigaud pour l'année 2020 à la firme ayant obtenu le meilleur rang suite à l'évaluation des soumissions par système de pondération, soit à l'entreprise L'Air en fête inc., au prix de 70 640 \$, et ce, avant toutes taxes applicables. Le tout payable par le budget d'opération (02-701-52-141).

• RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES

Dossier des inondations historiques printanières 2019

Puisque l'ampleur des dommages causés à certaines résidences ne permet pas aux propriétaires de réparer ou de reconstruire leur demeure, et que le programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 14 avril au 24 avril 2019 dans des municipalités du Québec permet, si le propriétaire cède à la Ville de Rigaud le terrain sur lequel se trouve sa résidence principale pour la somme nominale de 1\$, de recevoir à titre de contrepartie, une aide financière égale à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée du terrain, le conseil a résolu d'autoriser :

- L'acquisition du lot numéro 3 609 823 pour la somme de 1\$ au propriétaire du 69, chemin de la Pointe-à-la-Raquette, lequel pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Diane Pharand, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution.

Dérogation mineure

Le conseil a résolu d'approuver la demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation d'une deuxième enseigne « pré-menu » au 104 de la route 201.

PIIA

Le conseil a résolu d'accepter la demande de PIIA relative à l'ajout d'un poste de commande à l'auto avec le remplacement des enseignes « menu » au 104 de la route 201 à la condition qu'un aménagement paysager soit réalisé afin d'agrémenter les îlots sur lesquels se situent les enseignes et qu'une bordure de béton soit construite pour circonscrire l'espace de stationnement asphalté de celui de l'espace vert naturel à l'extrémité ouest du stationnement.

Démolition d'un bâtiment à valeur patrimoniale importante

Considérant la vétusté du bâtiment situé au 70-72 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est ainsi que les enjeux de sécurité et qu'un rapport recommande la démolition de ce bâtiment, le conseil a résolu d'approuver la demande de démolition du bâtiment de valeur patrimoniale importante situé au 70-72 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est.

Adopté à la majorité à la suite d'un vote :

	Pour	Contre
Marie-Claude Frigault		X
Archie Martin	X	
Edith de Haerne		X
André Boucher	X	
Danny Lalonde	X	
Mario Gauthier		X
Hans Gruenwald Jr.	X	

Plan de gestion des débordements des réseaux d'égout municipaux

Puisque depuis le 1^{er} avril 2014 toute municipalité qui prévoit entreprendre ou autoriser des projets de développement ou de redéveloppement sur son territoire doit planifier des mesures compensatoires permettant d'éviter l'augmentation de la fréquence des débordements, et que la Ville a mandaté la firme GBI Services d'ingénierie pour faire le plan de gestion des

débordements, mais que celui-ci n'est pas encore finalisé, le conseil a résolu de s'engager à transmettre le plan de gestion des débordements au MELCC d'ici le 15 octobre 2020.

QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE

Service de sécurité incendie

- Au cours du mois de janvier, il s'est tenu 6 entraînements incendie et une formation en désincarcération a débuté le 8 février : 7 pompiers de Rigaud et un pompier de l'externe sont inscrits. La formation devrait se terminer en avril;
- L'équipe a répondu à 16 appels incendie durant le mois. Parmi ces appels, il y avait, entre autres, 1 incendie de cheminée, 1 incendie de voiture, 4 alarmes en fonction, 3 accidents de la route, dont une avec demande de désincarcération, et un incendie de bâtiment;
- Le Service a eu recours à l'entraide 5 fois durant cette période et a été demandé en assistance 2 fois dans une autre Ville;
- Au cours du mois de janvier, l'équipe de premiers répondants a reçu 31 appels.

Service de l'urbanisme et du développement économique

- Le Service a émis un total de 38 permis et certificats au cours du mois de janvier, pour un montant total de travaux projetés s'élevant à environ 1 333 000 \$. De ceux-ci, on dénombre :
 - o 8 permis relatifs à des installations sanitaires, avec une valeur projetée des travaux estimée à 11 000 \$;
 - o 4 permis de construction, agrandissement, réparation et rénovation pour une valeur projetée des travaux estimée à 937 000 \$;
 - o 7 certificats relatifs à l'abattage d'un ou de plusieurs arbres ont été émis.

Services récréatifs et communautaires

Statistiques de fréquentation pour l'année 2019 :

Activités libres en gymnase et bain libre au collège Bourget – vendredi soir	
Enfants	821
Adultes	586
Total	1 407

Patinage libre à l'aréna du collège Bourget – samedi soir	
Enfants	642
Adultes	503
Total	1 145

Camp de jour Folies d'été – 5 à 12 ans	
Résidents	219
Non-résidents	41
Nombre de familles	182
Total	260

Cours de natation à la piscine du collège Bourget – samedi matin	
Aquaforme	165
Natation	518
Total	683

Location et utilisation des salles	
Édifice Paul-Brasseur	
Salle de l'amitié	216
Édifice Robert-Lionel-Séguin	
Salle polyvalente	107
Grande salle (2 ^e)	49
Chalet de L'escapade	
Le Cavale (petite salle)	245
La Coulée (grande salle)	302
GRAND TOTAL	919

Bibliothèque municipale	
Fréquentation totale	12 791
Prêts annuels	43 683
Participation aux activités	649
Nombre usagers réguliers	1 107
Nombre total de documents	43 720
Documents achetés en 2019	2 211

Sentiers de L'escapade	
Marcheurs	9718
Skieurs de fond	158
Raquette	668
Équitation (INTERDIT EN HIVER)	30
Vélo de montagne (INTERDIT)	21
Fatbike (hiver seulement)	101
Chiens en laisse (chiffre compris dans les marcheurs)	1115
Chiens sans laisse (INTERDIT)	64
Nombre de voitures vues dans les 6 stationnements	3 038
Nombre de cartes papier distribuées	20 025
Visiteurs au Chalet de L'escapade	710
Participation aux activités	2461
Location de raquettes	141

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca